

Hélas, le constat est partagé par tous. Cette espèce est en diminution depuis les années 1970. La cause n'est certainement pas due au seul parasite mortel *Vanguilicola*. La pêche des civelles dans les estuaires, bien souvent au pied d'ouvrages mal aménagés pour le passage de ces poissons contribue à sa raréfaction.



Une civelle pèse en moyenne 0,20 gramme, c'est à dire 5 millions d'individus de détruit par tonne de civelles pêchées. Le corps est serpentiforme et recouvert d'une peau épaisse dans laquelle s'imbriquent de minuscules écailles ovales. Les nageoires pectorales sont bien développées. Les nageoires caudale, anale et dorsale sont soudées. L'anguille mesure habituellement entre 50 cm et un mètre de long mais elle peut atteindre 1 mètre 50 et peser jusqu'à 9 kg. Comme souvent chez les poissons, les gros individus sont des femelles. Dépassant difficilement 50 cm de long, les mâles sont ici le sexe faible ! On a cru parfois qu'il existait plusieurs espèces, tant son allure évolue. En période de croissance, elle a le dos brun et les flancs à dominante jaune. Avant la migration de descente en mer, qui s'effectue en août et septembre, voire en octobre, elle se métamorphose en anguille d'avalaison : les flancs prennent une couleur argentée et le dos devient noir, la tête s'affine, les yeux grossissent. L'anguille a une durée de vie de 10 à 15 ans. Elle ne peut sauter la moindre chute et lutter contre un courant de 1,5 mètre par seconde, mais elle est capable de reptation sur certaines parois rugueuses humides.

Il reste, malgré tout, la possibilité d'attraper quelques anguilles dans la Vire. Pour le côté ludique, la pêche à la vermée restera un moment d'une telle qualité, que l'on en gardera le souvenir longtemps.